Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 145 (2000)

Heft: 3

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » :

Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

Fax: (+41) 21 626 59 03 - E-mail: defenserms@europost.org

ÉDITORIAL

175e Anniversaire de la SVO: être de son temps

col EMG Philippe Rebord 1



1825: le pays est encore à la recherche d'une unité fédérale. Les officiers s'engagent déjà en vue du perfectionnement de la défense nationale et pour le développement du système de milice suisse.

Le statut d'officier, citoyen d'un état démocratique, ne se confine pas aux seuls passages aux urnes pour y voter et y élire ses représentants. Sous la contrainte de son époque, ce citoyen doit tenter de s'approprier le passé, de mieux connaître le chemin parcouru, de manière à prendre pleinement conscience de ses racines et aussi à raffermir et à éclairer le sens de son engagement au service de notre démocratie.

Qu'il est bon, parfois, d'évoquer le passé et de se donner le temps d'honorer les anciens et leurs réalisations. A Montreux, le 4 mars, nous nous sommes réunis pour tantôt nous souvenir, «délégués de la commémoration», mais aussi pour affirmer notre farouche volonté «d'être de notre temps» et de participer de façon loyale, constructive et critique à la mise en place, aussi nécessaire qu'indispensable, de la réforme Armée XXI.

Confirmée par le Rapport 2000 sur la politique de sécurité de la Suisse, la milice sera encore à la base de notre armée dans le futur. Dans cette optique, les officiers de milice, qui ont une relation particulière avec le pays, son histoire et son drapeau, continueront à en être les supports. Une armée, conservant un système de milice prétexte, ne trouverait plus de soutien populaire, ni non plus, par voie de conséquence, matériel et moral. Une armée, strictement élitaire et entièrement professionnelle, ne correspondrait pas à l'état d'esprit profond du pays. Comme aujourd'hui, l'accès à tous les grades doit être assuré aux officiers de milice. Il en va de la crédibilité de notre système, de la motivation de nos officiers et du profit que notre armée retire du transfert en son sein du savoir-faire civil.

La plupart des officiers ont encore été formés dans la logique de l'Armée 61. Ils conduisent aujourd'hui les corps de troupe issus de l'Armée 95, vivent les adaptations de cette même armée et sont dans l'expectative de l'Armée XXI, qui verra le jour au plus tôt en 2003. C'est pour cette armée de milice du futur que leur engagement a vraiment sa raison d'être. De leur volonté et de leurs efforts dépendront la pérennité et la crédibilité de notre système de défense.

Face à un tel défi et à une telle refonte, le besoin d'information est grand. Le débat doit être large, honnête, vigoureux, ouvert et national. Il doit aborder les questions fondamentales de la neutralité, pour la désacraliser, et de l'armement de nos contingents à l'étranger, pour assurer leur sécurité et leur dignité.

Tout cela se passe dans un mouvement précipité par les nécessités de ce temps et par les défauts structurels d'Armée 95, alors que l'initiative visant la réduction de moitié des dépenses militaires, sur laquelle nous nous prononcerons le 26 novembre de cette année, est une véritable épée de Damoclès susceptible de compromettre durablement, voire définitivement, le vaste chantier de notre sécurité intérieure et extérieure.

Oui, soyons de notre temps! Au-delà des divergences d'opinion et du choc salutaire des idées inhérent à tout débat démocratique, souvenons-nous de ce qui nous unit, depuis 175 ans déjà, pour forger notre outil de sécurité de demain.

Ph. R.

Président de la Société vaudoise des officiers.



VIE DE NOS GROUPEMENTS

Apéritif-conférence du Groupement de la Vallée

A mi-janvier, les membres du Groupement de la Vallée de la Société vaudoise des officiers, accompagnés de leurs épouses, se sont réunis, afin de bien commencer l'année 2000, pour un apéritif-conférence. En présence de M. Paul Rochat, préfet, le capitaine Jämes Favre, président de notre Groupement, souhaita la bienvenue à l'assemblée. Celle-ci respecta une minute de silence en souvenir de M^{me} Martha Neuenschwander, récemment décédée, mère du capitaine Rodolphe Neuenschwander, ancien président du Groupement. Ensuite, la parole fut donnée à l'orateur de cette soirée, le colonel EMG Philippe Rebord, président cantonal et commandant du régiment d'infanterie 2.

Au cours de son intervention, le colonel Rebord a abordé la réorganisation de l'armée française «Armées 2015». La politique d'engagement de l'armée a bien entendu été modifiée depuis l'évolution des menaces. Elle n'a plus pour mission la seule défense territoriale du pays. D'autres objectifs ont été définis et il faut souligner l'appui qu'elle reçoit de tous les principaux partis politiques français. A côté des troupes stationnées dans l'Hexagone, rappelons que la France compte un contingent d'environ 25000 hommes engagés dans les départements d'outremer et dans six pays africains. Au besoin, elle est également engagée dans d'autres pays en fonction des situations, dont les plus récentes sont les interventions dans la guerre du Golfe et en ex-Yougoslavie.

Malgré son organisation, l'armée française est confrontée à des difficultés lors de ses interventions à l'étranger. Ces difficultés proviennent notamment du manque de moyens de transport aérien pour le matériel et les troupes. Elle doit, pour résoudre ce problème, faire appel à des capacités de transport externes. D'autre part, la langue est évidemment aussi une difficulté lorsque l'armée française est engagée dans des opérations avec l'OTAN. Dans le cadre de la politique de défense actuellement définie par la France, comme la défense de l'espace euro-méditéranéen ainsi que l'engagement dans des actions en faveur de la paix, la collaboration et l'entente entre les forces engagées sont vitales.

La réorganisation de l'armée française ne comporte pas seu-

lement une modification des structures, mais aussi une réduction des effectifs. D'autre part, selon la volonté du président Jacques Chirac, cette réorganisation entraîne également une profonde modification, puisque la conscription a été abolie en faveur de l'engagement de soldats de carrière.

L'orateur a également présenté un tour d'horizon des moyens d'engagement, dont les plus significatifs sont le groupe aéronaval articulé autour du porte-avions *Charles de Gaulle* et la flotte des sous-marins à charges et propulsion nucléaires, dont au moins une des unités est constamment en mission.

Au terme de sa présentation, le col EMG Philippe Rebord répondit aux questions que lui posa l'assemblée, notamment



au sujet de la logistique, élément qu'il s'agit de ne pas négliger à l'occasion de la refonte d'une armée.

Sans qu'on puisse tirer de parallèle direct avec l'armée suisse, cette présentation de l'armée française montre clairement qu'en Suisse aussi, il s'agit de réorganiser et de restructurer notre armée pour qu'elle réponde à l'évolution des menaces et des besoins. Dans cette perspective, le projet en cours pour la mise en place d'Armée XXI doit apporter les réponses nécessaires.

Finalement, chacun put poursuivre la discussion sur ce sujet ou en aborder d'autres autour du verre de l'amitié.

Com.

Commémoration de l'Indépendance vaudoise à Lausanne

Mise sur pied par le Groupement de Lausanne de la Société vaudoise des officiers sur mandat cantonal, cette cérémonie s'est déroulée le 24 janvier dernier dans la salle du Grand Conseil en présence de nombreuses personnalités politiques et militaires.

Dans son allocution de bienvenue, le président du Groupement organisateur, le lt-col EMG Anton Chatelan rappela quelques faits historiques d'importance pour notre canton, peut-être aussi pour la Suisse. L'occasion de souligner que le peuple vaudois n'avait pas été aussi appauvri par la longue occupation bernoise que ne le prétendaient La Harpe, Cart et autres révolutionnaires. Le processus de libéralisation tenait autant, si ce n'est plus, dans la tornade révolutionnaire qui s'abattait sur l'Europe depuis 1792 que dans la volonté du Directoire français de constituer, audelà du Jura, un «limes» protecteur. L'incident tragi-comique de Thierrens devait fournir, comme on le sait, le prétexte aux hommes de la division Ménard pour envahir le Pays de Vaud, et le libérer aux frais de ses habitants...

L'intervention politique de M^{me} la conseillère d'Etat Jac-

queline Maurer, présidente du Gouvernement, mit en évidence l'essentiel: ce qui manquait aux Vaudois des années 1790, c'était la liberté. Nos prédécesseurs s'étaient battus pour obtenir ce «supplément d'âme qui sied aux peuples libres d'ici et ailleurs et qui se nomme (...) autonomie, souveraineté, indépendance, identité et égalité (...)». Tout ce qu'une oligarchie refusait en fait obstinément de comprendre.

Dans ses vœux de l'an nouveau, M^{me} Maurer souhaita aux militaires réunis la bienvenue dans le village désormais planétaire, mondialisation oblige. Dans une telle communauté de destins, nous assumons tous la coresponsabilité des événements. La Suisse ne peut plus rester à l'écart. L'armée l'a bien compris, en définissant de nouvelles orientations stratégiques.

Le message militaire, par le brigadier Martin Chevallaz, se concentra sur le grand chantier fédéral en cours: la réforme Armée XXI. Deux points d'ancrage apparaissent essentiels à la réussite de cet important défi: l'un porte sur les relations futures de l'armée avec les cantons; l'autre a trait au système de milice. Une armée coupant les ponts avec les cantons pour reposer entièrement sur la Confédération est en péril, quelles que soient ses qualités ou ses capacités. Une armée reniant le système de milice ou caractérisée par une milice prétexte remettrait en cause certains fondements-clefs de notre Confédération.

Un vin d'honneur, offert par le Conseil d'Etat, et un repas traditionnel mirent un terme à cette cérémonie chère à tous les officiers de ce canton.

N. d.

AGENDA SSO-SVO



Mars 2000

Groupement de la Broye

Mercredi 10 mai 2000, Chamblon

Présentation de la NTTC et du cinéma de tir.

Vendredi 26 mai 2000, Moudon

Entraînement au tir et grill en famille.

Groupement du Gros-de-Vaud

Mercredi 3 mai 2000, Poliez-le-Grand

Assemblée générale du Groupement, à 19 h 30.

Jeudi 25 mai 2000, Echallens

Tir au pistolet du Groupement.

Groupement de Montreux-Aigle-Pays d'Enhaut

Vendredi 5 mai 2000, Bière, début d'après-midi

Visite de l'artillerie «Vision 2000»

Bal/Gala SVO du 175° anniversaire

Après avoir accueilli l'assemblée générale 2000 de la SVO, notre Groupement met sur pied le bal/gala 2000. Afin de vous permettre d'être nombreuses et nombreux, nous vous remercions de réserver la date du samedi 18 novembre 2000. D'autres informations suivront dans ces colonnes au cours des mois prochains.

Groupement de Morges

Mercredi 12 avril 2000, La Longeraie

«Expo 02 – Armée» par le brigadier Jean-Jacques Duc. Repas: Fr. 25.–, boissons comprises.

Mercredi 24 mai 2000, Bière (lieu-dit la Nicolette)

Tir d'entraînement, avec broche et balade. Familles et conjoints bienvenus.

Groupement de Vevey

Samedi 6 mai 2000, Verbier

Visite de la centrale d'engagement de la Patrouille des glaciers.

Vendredi 16 juin, Saint-Légier

Tir inter-groupements de la SVO.

CHPM Pully/Lausanne

Jeudi 18 mai 2000, 18 h 30

«Les Balkans sous l'empire austro-hongrois», par le col EMG Michel Chabloz, directeur scientifique, suivi par «Le déroulement et les conséquences du conflit du Kosovo du point de vue de la stratégie aérienne», par le major EMG Laurent Currit, Dr ès sciences, officier instructeur.

Quelques adresses utiles

Société vaudoise des officiers, case postale 3906, 1002 Lausanne

Rédaction DEFENSE RMS (Vaud), case postale 268, 1000 Lausanne 9

Internet: www.military.ch/SVO

E-mail: defenserms@europost.org

RMS N° 3 – 2000